

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CCAS N° 06/2026**

**Objet : Programme seniors en vacances- Convention ANCV**

L'an deux mil vingt-six le 27 avril à 18 heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur WOZNIAK Jean-Marie, Président.

**Présents : Mrs, Mmes Jean-Marie WOZNIAK – Nathalie MANEVAL – Cécile PROTEAU–Christelle ROBIN – Michelle COMMANDEUR –Géraldine CAMU – Jean-Luc COMBRISSON– Colette CHIODI– Marie-France TRAINEAU – Dany LANGA – Martine GIROT– Laura BERBEL- Aurore FAYANT- Marie-Noelle BERNARD- Pauline GILLES**

**Absents excusés : Jonathan CHARRIER – Marie-Carmen BRET**

**Procurations : Jonathan CHARRIER à Jean-Marie WOZNIAK- Marie-Carmen BRET à Jean-Luc COMBRISSON**

**Christelle ROBIN a été élue secrétaire de séance.**

*En annexe : la convention ANCV*

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu les délibérations précédentes portant conclusion d'une convention avec l'ANCV pour le Programme Seniors en Vacances,
- ◆ Vu la convention en annexe présentée,

Considérant qu'il est important pour le CCAS de mettre en place à nouveau, pour l'année 2026, un partenariat avec l'ANCV afin de participer au Programme Seniors en Vacances 2026 et d'organiser un séjour pour les personnes de plus 60 ans domiciliées sur la commune qui le souhaitent,  
Considérant que le CCAS a une nouvelle composition d'élus et de non élus suite aux élections municipales de mars 2026,

Il convient pour le nouveau CCAS de renouveler son engagement auprès d'ANCV.

**Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité :**

**AUTORISENT** le Président à confirmer la convention avec l'ANCV pour l'année 2026 dans le cadre du programme seniors en vacances dans les mêmes conditions que celles prévues en février 2026.

**AUTORISENT** le Président à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente convention.

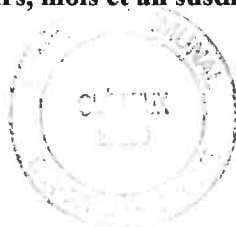
**AUTORISENT** le Président à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier du présent dossier.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 4 mai 2026**

**Le Président**  
**Jean-Marie WOZNIAK**



**La secrétaire de séance**  
**Christelle ROBIN**

*ROBIN*